

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

La Libre BELGIQUE

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH LES SPORTS+

aile la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du lundi 8 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE NOUVELLE



Débordements et “violation grave des forces de l’ordre”

GRÈVE DES PROFS

Nasse, matraque, gaz lacrymogène... L'attitude de la police envers des mineurs est dénoncée par plusieurs personnes.

Depuis jeudi, professeurs et élèves se rassemblent pour dénoncer les mesures budgétaires prévues dans l'enseignement. À chaque fois, des débordements ont éclaté menant à de violentes altercations entre la police et les manifestants. Le collectif de profs Mars Attacks dénonce une “vérita-

ble chasse à l'homme” à l'égard des jeunes. “Ces policiers n'étaient pas dans leur état normal. J'ai vu des jeunes se faire matraquer. C'est horrible”, témoigne l'enseignante Maude, horrifiée. “Je ne me suis jamais sentie autant en insécurité.”

La nasse et le gazage ont été déployés par les forces de l'ordre. Un jeune se dé-

place en béquilles après avoir reçu des coups de matraques sur le genou. Une enseignante a vu ses élèves être “victimes de violences policières”. “Ils ont été retenus au commissariat sans pouvoir appeler leurs parents ni avoir à boire et à manger. Les droits ont été reniés.”

Le Comité des élèves francophones (CEF) a mobilisé une équipe des médecins, des avocats et des psychologues pour accompagner les jeunes. “On dénonce fermement les violences surtout dans un contexte d'appel à la

mobilisation pacifique. Les jeunes ont tout à fait le droit d'exprimer leurs opinions. L'accueil qui leur a été réservé avec l'armée, la police et les chiens non muselés n'est pas un accueil sain ni démocratique, peu important les motivations des jeunes. Il y a une violation grave des forces de l'ordre”, estime Logan Verhoeven, président du CEF. “On nous a fait écho de gaz lacrymogène, de coups de matraque et de violences sexuelles par les forces de l'ordre. Des éclaircissements doivent être faits de tout ce qu'on a ré-

colté comme témoignages.”

Le CEF réclame une enquête complète sur les événements. Il recommande à toute personne qui a subi des violences de faire constater les blessures par un médecin dans les 48 heures.

Les collectifs Mars Attacks, Parents Attacks, Students Attacks et Écoles en lutte appellent ce lundi 8 juin à une “manifestation la plus large possible, pacifistes, contre toute forme de violence à l'égard des jeunes”, place Poelaert à 16h.

Zhen-Zhen Zheny

Le Petit Saint-Georges a terrassé le dragon : la Ducasse est finie

MONS

Sainte-Waudru peut remonter tranquillement au ciel, fière de ses enfants et petits enfants.

Cette fois, le rideau est tombé sur la Ducasse de Mons 2026. Après une semaine de festivités, le Petit Doudou et la remontée de la chasse de Sainte-Waudru ont officiellement clôturé les célébrations ce dimanche.

Comme le veut désormais la tradition, le Petit Doudou a rassemblé plusieurs milliers d'enfants au cœur de la cité du Doudou, dimanche matin. Organisée une semaine après le combat de Saint-Georges contre le Dragon, cette journée permet aux plus jeunes de s'approprier le folklore montois et de rêver, peut-être un jour, à un rôle dans les festivités officielles.

Le combat des jeunes connaît de plus en plus de succès.

Dès les premières heures de la matinée, les familles ont afflué vers le centre-ville avec un objectif bien

une organisation différente de celle présentée dans le fascicule distribué aux élèves des écoles montoises.

Vers 9 heures, il devenait parfois difficile pour les visiteurs de comprendre où se positionner. Une situation qui n'a toutefois duré qu'un temps. Les équipes sur place ont progressivement rétabli l'ordre, permettant aux participants de rejoindre la Grand-Place

pour le moment le plus attendu de la journée.

Sous un ciel gris mais dans une ambiance chaleureuse, plus de 3.500 enfants ont ainsi pris place "à la corde", répartis dans les différentes zones de couleur prévues par l'organisation. Tous ont pu participer à leur manière à la reconstitution du combat entre Saint-Georges et le Dragon, adaptée au jeune public.

Entre excitation, rires et émerveillement, les enfants ont pleinement vécu l'expérience. Certains reprenaient déjà les chants traditionnels du Doudou tandis que d'autres, plus impressionnés par la foule ou l'intensité du moment, quittaient la Grand-Place en larmes dans les bras d'acteurs pour rejoindre leurs parents.

Au-delà de son aspect festif, le Petit Doudou joue un rôle essentiel dans la transmission du patrimoine montois.

Cette édition revêtait également une saveur particulière pour le jeune Saint-Georges. Le petit acteur disputait en effet son dernier combat. Neveu du Saint-Georges officiel, il pourrait bien, dans les années à venir, reprendre le flambeau et entrer à son tour dans l'histoire de la Ducasse.

En soirée, la remontée de la chasse de Sainte-Waudru dans la collégiale a définitivement mis un terme aux festivités. Une conclusion solennelle après une semaine vécue dans une ambiance globalement seraine et festive.



Le Petit Doudou a de plus en plus de succès. © CK

Cedric Ketelair

Un subsidie pour concrétiser "le plus gros projet de mandature"

SOIGNIES

La salle de sport devrait être aménagée dans l'ancien Intermarché. Avec un coup de pouce de la tutelle wallonne ?

Le dossier avance d'un cran à Soignies. Après avoir acheté l'ancien Intermarché de la chaussée de Lessines pour y installer une infrastructure sportive, la majorité communale vient d'approuver l'introduction d'une demande de subsidie afin de financer le futur complexe dédié aux arts martiaux et à la gymnastique. Un projet ambitieux, assumé malgré un contexte budgétaire serré.

Lors du dernier conseil communal, la majorité PS-Ensemble a obtenu le feu vert pour solliciter une aide du SPW Infraports. L'objectif: alléger le coût d'un chantier considéré comme stratégique pour la mandature. Le vote n'a toutefois pas fait l'unanimité: le point a été adopté par 17 voix pour, 9 contre et une abstention.

Inscrit dans la Déclaration de politique communale 2024-2030, le projet vise à répondre à un besoin jugé pressant sur le terrain. Plusieurs clubs actifs dans les arts martiaux et la gymnastique manqueraient aujourd'hui de place dans les infrastructures existantes. Certains seraient même contraints de délocaliser une partie de leurs activités, faute d'espaces adaptés.

Au départ, la Ville envisageait une construction neuve

sur un terrain communal situé au chemin de l'Épinois. Mais la mise en vente de l'ancien Intermarché, chaussée de Lessines, a changé la donne. En octobre dernier, le conseil communal avait validé l'achat du bâtiment pour un peu plus de deux millions d'euros, estimant que sa reconversion coûterait moins cher qu'un projet entièrement neuf.

Le site coche plusieurs cases: un bâtiment relativement récent de près de 2 000 m², quelque 120 places de parking et une situation à proximité des grands axes, avec une accessibilité jugée favorable pour accueillir les clubs et leurs pratiquants.

Les travaux devraient principalement concerner l'aménagement intérieur afin de transformer l'ancien commerce en espace sportif. Et pour limiter l'impact financier sur les caisses communales, la Ville compte désormais sur une intervention régionale. Selon les critères retenus, le programme Infraports pourrait couvrir entre 50 et 70 % du montant subsidiable.

En séance, la bourgmestre Fabienne Winckel n'a d'ailleurs pas caché l'importance politique du dossier: "S'il y a un gros projet pour la mandature, c'est celui-là. Nous espérons que les partis autour de la table pourront activer leurs relais pour que notre demande soit acceptée. Nous sommes en tout cas bien décidés à aller jusqu'au bout de ce projet."

Grégoire Lallieu



La Ville de Soignies a déjà racheté le bâtiment et attend maintenant un subsidie. © G.M.



Le PTB installe un F-35 au rond-point du Point d'Eau

Le PTB de La Louvière a mené une action symbolique ce samedi au rond-point du Point d'Eau. Les militants y ont installé une réplique de chasseur F-35 accompagnée d'un calicot affichant le message : « Voilà où s'envolent nos pensions ».

Par cette initiative, la formation politique d'extrême-gauche entendait dénoncer les dépenses militaires prévues par le gouvernement fédéral. Selon le PTB, ces investissements se font au détriment de secteurs tels que l'enseignement ou les pensions. « Le MR et les Engagés coupent dans l'enseignement et nos pensions mais pendant ce temps, ils vont acheter jusqu'à 34 milliards



Objectif : protester contre les dépenses militaires belges. © PTB

d'armes de guerre et de matériels militaires », affirme Amandine Pavet, présidente du PTB en région du Centre. La Belgique consacre désormais 2 % de son PIB aux dépenses militaires.

Dans un contexte de regain de tensions internationales, le gouvernement fédéral, à l'instar de nombreux gouvernements européens, a décidé d'accroître ses dépenses en la matière, selon le cé-

lèbre adage latin : « Qui veut la paix prépare la guerre ». L'objectif étant de réduire notre dépendance stratégique vis-à-vis des États-Unis mais également de moderniser notre armée et de renouveler nos équipements militaires.

La députée wallonne estime que cette orientation budgétaire ne correspond pas aux attentes de la population. « Au PTB, on n'accepte pas ce choix politique et on l'a constaté ce samedi : la population louviéroise non plus. Les coups de klaxon, pouces levés et autres gestes d'encouragement ont été nombreux », ajoute Amandine Pavet.

Le PTB avance également plusieurs comparaisons chiffrées pour illustrer son propos. « Pour armer les F-35, la Belgique va acheter 3 milliards de missiles aux États-Unis. C'est six fois les coupes budgétaires que le MR et les

Engagés imposent à la Fédération Wallonie-Bruxelles jusqu'en 2029 », soutient Amandine Pavet. Elle cite également le projet d'investissement de 50 millions d'euros destiné à renforcer les capacités de lutte contre les drones, qu'elle oppose à la hausse envisagée du minerval universitaire.

Au-delà de cette action, le PTB La Louvière annonce vouloir poursuivre sa campagne de sensibilisation en vue de la marche européenne organisée à Bruxelles le 14 juin sous le slogan « Pour la justice sociale, pas la guerre ».

Un départ collectif en train est prévu à 13 h 15 depuis la gare du Centre de La Louvière. Le même jour, un petit-déjeuner ainsi qu'un atelier de confection de pancartes seront organisés dès 10 h 30 au secrétariat local du PTB, situé rue de Bouvy 65. ■

Le SLFP s'inquiète après un second licenciement à Ecaussinnes

Le (SLFP-ALR) s'inquiète de prétendues tensions au sein de l'administration après la décision du collège d'acter le licenciement d'un second agent communal en quelques semaines. Sollicité, Sébastien Deschamps (Ensemble) s'inscrit en faux et préfère saluer le bon travail réalisé par la majorité des équipes communales.

Aux yeux de Michaël Picry, permanent au Syndicat libre de la fonction publique — Administrations locales et régionales (SLFP-ALR), cette nouvelle mesure « confirme une dérive particulièrement préoccupante dans la gestion du personnel communal » à Ecaussinnes. Le SLFP-ALR va jusqu'à s'interroger publiquement : « Un troisième licenciement est-il déjà en préparation ? »

Cette prise de position intervient quelques semaines après le licenciement d'un ouvrier communal en fonction depuis huit ans. Comme nous l'avions relaté le 16 mai dernier, ce travailleur avait été remercié après avoir utilisé un véhicule communal pour regagner son domicile. Une décision que le SLFP jugeait déjà disproportionnée, estimant que l'agent cherchait avant tout à poursuivre



Pour Michaël Picry, ce licenciement constitue « une dérive particulièrement préoccupante dans la gestion du personnel communal ». © D.R.

son activité professionnelle malgré des difficultés de mobilité.

Dans son nouveau communiqué, le syndicat affirme constater depuis « plus d'un an et demi de mandature » une multiplication des procédures disciplinaires visant plusieurs agents, principalement au sein du dépôt communal. Il évoque « une succession de rapports, convocations disciplinaires, auditions et menaces de licenciement ».

Selon le SLFP-AIR, les difficultés rencontrées relèveraient davantage de problèmes organisationnels que de fautes individuelles graves. Le syndicat s'appuie notamment sur le dossier du travailleur convoqué le 3 juin dernier. Il affirme que des documents internes mettent en évidence des lacunes dans l'organisation du service, telles qu'un manque d'encadrement hiérarchique, l'absence de cer-

taines fiches de fonction ou encore des consignes de travail insuffisamment formalisées.

Le communiqué cite également le directeur général faisant fonction qui reconnaît dans un rapport « plusieurs lacunes dans l'encadrement hiérarchique et dans l'organisation concrète du travail ». Malgré ces constats, le syndicat déplore que les procédures pouvant mener à des licenciements avec indemnité de rupture se poursuivent.

Le SLFP-AIR rappelle que la commune est confrontée à des difficultés financières et affirme que celle-ci doit notamment recourir aux réserves du CPAS pour équilibrer son budget. Le syndicat s'interroge dès lors sur le coût des procédures disciplinaires et des licenciements pour la collectivité.

L'organisation syndicale évoque également « un climat social dégradé au sein de

l'administration », tandis que plusieurs démarches auraient été introduites auprès des services compétents en matière de bien-être au travail.

DES TENSIONS QUI NE DATENT PAS D'HIER...

Enfin, le SLFP rappelle que les tensions au dépôt communal ne sont pas nouvelles. Dans un article publié le 10 septembre 2024, autrement dit lors de la précédente mandature, La Nouvelle Gazette Centre faisait déjà état d'un climat difficile au sein du service voirie, marqué notamment par des absences de longue durée et plusieurs situations de burn-out.

Contacté par nos soins, Sébastien Deschamps (Ensemble) préfère ne pas commenter une décision prise à huis clos dans le respect du RGPD et de la vie privée des employés communaux.

Le bourgmestre conteste également les critiques formu-

lées concernant le climat de travail au sein de l'administration. « Monsieur Picry n'est pas présent à l'adminis-



”

Nous avons la chance d'avoir un personnel qui, dans la majeure partie, fait un super boulot. Nous sommes très contents d'eux !

Sébastien Deschamps (Ensemble)
BOURGMESTRE

tration communale au quotidien. Ses propos n'appartiennent qu'à lui et ne correspondent pas à la réalité. Nous avons la chance d'avoir un

personnel qui, dans la majeure partie, fait un super boulot. Nous sommes très contents d'eux et on souhaite les remercier », souligne-t-il. « Nous avons cependant hérité de certaines vieilles pratiques du passé, nous devons gérer la commune et on le fait en bon père de famille. » Quant aux « nombreuses plaintes » évoquées par le syndicat, le bourgmestre précise : « Ce ne sont pas des plaintes. Des membres ont fait part de griefs auprès de Cohézio mais elles remontent à longtemps, ce sont de vieilles histoires... »

Enfin, sur les inquiétudes budgétaires émises par le syndicat, Sébastien Deschamps estime que Michaël Picry sort tout simplement de son rôle. « Il est là pour défendre les travailleurs. S'il veut s'occuper de la situation budgétaire à Ecaussinnes, il n'a qu'à se mettre sur les listes », conclut-il. ■

V.P.

La patronne, c'est elle : Virginie a repris la menuiserie Baggio et dirige une équipe 100 % masculine

Dans le bruit des scies circulaires et le flou de la poussière de bois, Virginie Granchette, 53 ans, navigue comme un poisson dans l'eau. C'est avec fierté qu'elle présente son entreprise située le long de la Chaussée de Mons à Soignies.

MARTINE PAUWELS

En Belgique, les femmes ne représentent que 35,7 % des indépendants à titre principal, avec des revenus professionnels encore inférieurs de près de 30 % à ceux des hommes. « Malgré leur talent, leur détermination et leur capacité d'innovation, les femmes entrepreneures font encore face à de nombreux freins qui limitent le développement de leur activité » pointe la députée provinciale MR Aurore Goossens, en charge du Dévelop-

pement économique du Hainaut. « Parce qu'entreprendre au féminin mérite d'être soutenu, j'ai souhaité organiser une table ronde dédiée à l'entrepreneuriat féminin en Hainaut ».

L'événement, organisé ce vendredi, se tenait en présence de la Ministre Fédérale des PME, Éléonore Simonet (MR).

Plusieurs femmes entrepreneures de la région du Centre avaient été conviées. Mais c'est d'abord par une visite de la menuiserie de Virginie Granchette que tout a commencé.

Portes, escaliers, placards sur mesure, menuiserie extérieure, volets, portails, terrasses, bardages... En moins de trois ans, Virginie a appris à jongler avec les processus de fabrication qui font le succès de cette

”

L'envie de diriger une entreprise n'est pas une question de genre, c'est inscrit dans votre ADN, que vous soyez homme ou femme »



Virginie est parvenue à s'imposer dans un milieu très masculin. © M.P.W.

rien changé. Mais c'est loin d'être le cas dans l'esprit de organisé lorsqu'il y a prise d'une activité exis-

DE NOMBREUSES AVANCÉES POUR LES ENTREPRENEURES DANS SON « PLAN PME »



La ministre Éléonore Simonet (MR). © M. PW.

Ministre depuis 15 mois, Éléonore Simonet (MR) se déplace d'abord sur le terrain pour lister ensuite les obstacles susceptibles de se dresser sur la route des femmes entrepreneures. Cette fois, c'était dans la région de Mons-Centre qu'elle venait prendre la température. Son constat ? L'accès au financement est parfois jugé plus difficile pour les femmes. De même que l'accès aux réseaux

et au mentorat. Des aspects repris dans son « Plan PME ». Décliné en 89 points, il comporte tout un volet dédié à l'entrepreneuriat porté par les femmes : « Un exemple concret : je suis très fière d'avoir contribué à allonger à 15 semaines le congé de grossesse en le calquant sur celui dont les salariées bénéficient. »

Il y a aussi des mesures qui concernent le congé parental, la dispense de cotisation sociale endéans les 6 mois qui suivent un accouchement... Mais aussi des mesures qui concernent le financement. « Savoir, c'est mesurer : quels sont les financements octroyés à nos femmes, pour quelles garanties, pour quels montants ? Le plan prévoit aussi de former les décideurs, les banquiers et autres responsables au biais de genre inconscient afin qu'ils ne pénalisent pas les femmes, sans même s'en rendre compte. » ■

M.P.W.

Virginie Grandchette
CHEFFE D'ENTREPRISE

spécial qui a notamment Lixon ou le SHAPE parmi ses gros clients. « Il faut savoir tout faire dans une d'entreprise de cette taille et c'est cela qui me plaît. Je suis exigeante avec le personnel. Mais en même temps, mes hommes, je les chouchoute. Être chef d'entreprise, c'est d'abord une aventure humaine ».

REPRENDRE UNE ENTREPRISE AU LIEN D'EN CRÉER UNE

Fondée par la famille Baggio il y a 60 ans à Soignies, la menuiserie s'est transmise de père en fils. « J'en suis aujourd'hui propriétaire à 100 %, mais grâce à Eric Baggio, j'ai pu bénéficier d'un accompagnement exceptionnel. J'avais une assise solide pour solliciter un financement. Mon banquier n'a jamais émis un seul doute sur ma capacité à reprendre l'affaire et que je sois une femme n'y a

tous les décideurs ! »

« CE PAYS M'A DONNÉ MA CHANCE »

D'origine sicilienne, Virginie a vécu en région parisienne avant de rejoindre la Belgique il y a 20 ans. « J'adore ce pays qui m'a donné ma chance. On peut y réussir, même sans diplôme, contrairement à la France. Plus encore, j'apprécie la région du Centre et de Mons. Les gens sont compétents tout en étant simples et respectueux. Aujourd'hui, nous n'allons même plus travailler sur Bruxelles. Il y a assez de travail dans la région que pour perdre en temps, en carburant et en rentabilité sur les routes. Et puis, la campagne de Soignies, j'adore ! »

LA BOXE ET LE TRICOT

Si elle a pu bénéficier de plusieurs aides dont celle de l'Invest Mons-Borinage Centre (IMBC), Virginie estime qu'un accompagnement plus ciblé devrait être

tante.

Virginie invite les femmes à prendre leur destin en main et à sortir les griffes s'il le faut. « Nous ne sommes pas dans un monde de Bisounours. On m'a souvent prise pour la secrétaire en me demandant à parler au patron ! De plus, le secteur dans lequel je travaille est très masculin. Mais une fois que vous démontrez vos capacités, on oublie le genre pour s'intéresser à la personne et surtout...

Au résultat ! » Lors de la première année, Virginie a voulu augmenter le chiffre d'affaires, lors de la seconde, prospecter plus de clients. Aujourd'hui, elle recrute : « C'est simple, je cherche des menuisiers compétents ».

Nous demandons à Virginie ce qu'elle fait pour se détendre lorsqu'elle a un moment à elle ? « Je pratique la boxe... et... le tricot ». Main de velours dans un gant de fer, on vous le disait ! ■

LE CHANTIER DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA GRAND-PLACE AVANCE À GRANDS PAS

Les travaux de réaménagement de la Grand-Place de Braine-le-Comte continuent de progresser conformément au calendrier annoncé. La fin du chantier est toujours prévue pour la fin de l'année, a confirmé l'échevin des Études, Léandre Huart (BRAINE), lors du conseil communal de ce lundi.

CEDRIC LOBELLE

Interrogé par le conseiller communal Yves Guévar (Ensemble) sur l'état d'avancement du chantier de la Grand-Place, entamé il y a plus d'un an et demi maintenant, Léandre Huart (BRAINE) s'est voulu rassurant, malgré quelques petits pépins, notamment une fissure au niveau du pavage d'une partie déjà réalisée.

« Les travaux avancent effectivement bien et, à ce stade, la fin du chantier est toujours prévue pour la fin de cette année », a-t-il indiqué. Sur la Nationale 6 (rue Mayeur Etienne), le revêtement a été raboté ce lundi dans le prolon-

gement des travaux déjà réalisés sur la demi-chaussée côté habitations. La zone de chantier a ainsi été étendue jusqu'au bas de la Grand-Place. L'accès à la rue Saint-Georges s'effectue désormais par le haut de la rue, face aux Dominicains, tandis que l'accès par le porche est temporairement interrompu.

FONTAINE, PAVAGE ET STATIONNEMENT

« Si les conditions restent favorables, le trottoir et le nouveau revêtement entre les Dominicains et le Multipermiss devraient être terminés avant le début des congés de la construction le 13 juillet », a précisé Léandre Huart.

Sur la Grand-Place même, les aménagements autour de la future fontaine se poursuivront jusqu'aux vacances du bâtiment. Ils ne seront « probablement pas totalement ter-

”

« Le trottoir et le nouveau revêtement devraient être terminés avant les congés de la construction »

Léandre Huart (BRAINE)
ÉCHEVIN

minés » à cette échéance, mais devraient être « quasiment achevés », selon l'échevin.

Le pavage devant l'hôtel de ville et la pharmacie devrait quant à lui être réalisé d'ici le mois de juillet.

Léandre Huart a également rappelé que la deuxième poche de stationnement, située au pied du kiosque, a rouvert au public à la fin de la semaine dernière.

Le conseiller Yves Guévar a également interrogé la majorité sur le revêtement choisi pour le futur ballodrome,



La fin du chantier est toujours prévue pour la fin de cette année. © D.C.

don't l'aspect rugueux suscite certaines interrogations.

L'échevin a assuré que le choix n'avait pas été laissé au hasard. « Le choix du revêtement a été étudié par le bureau d'études et concerté avec les responsables du tournoi du Tilburg. Un échantillon leur a été présenté avant les travaux et il répondait à leurs attentes », a-t-il expliqué.

Enfin, la question d'une fissure apparue sur la voirie en pavés imprimés a également été abordée. Quelques mois après l'ouverture de cette partie de la chaussée, des dégradations ont été constatées à proximité du commerce Le Modern.

L'échevin a confirmé l'existence du problème. « Ce type de fissuration peut parfois se produire parallèlement à un joint scié, ce qui est le cas ici.

La situation a été examinée lors d'une réunion de chantier et il a été décidé de refaire la bande de pavés imprimés concernée. »

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Profitant de cette question consacrée à la Grand-Place, Yves Guévar a également rappelé qu'une conférence consacrée aux résultats des fouilles archéologiques menées sur le site en 2025 se tiendra le 12 juin, dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie. L'AWaP y présentera les découvertes réalisées lors du chantier, tandis que Gérard Bavay reviendra sur le contexte historique de la Grand-Place de Braine-le-Comte. La conférence aura lieu à 19h dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. ■



Léandre Huart, sur la Grand-Place avant sa rénovation. © David Claes

Luc Trullemans : « Enfin des conditions plus estivales... si la tendance se confirme »

Luc Trullemans annonce jusqu'à 26°C mais... pas pour tout de suite. © iStock



Après plusieurs jours maussades, la Belgique devra encore composer avec un temps frais et instable cette semaine. Mais selon Luc Trullemans, une amélioration se dessine pour la fin de semaine et la seconde quinzaine de juin.

Si vous espériez un retour rapide du soleil et du beau temps, vous allez devoir prendre votre mal en patience. En effet, selon les prévisions de notre météorologue Luc Trullemans, cette deuxième semaine de juin restera dominée par la fraîcheur.

Ce lundi, par exemple, les températures gagneront temporairement quelques degrés grâce à un courant plus doux venu du sud-ouest de la France. Les maximales atteindront même les 22 degrés dans la plupart des régions ! Problème, cette embellie sera de courte durée puisque les nuages deviendront rapidement plus nombreux avant le retour des pluies dans l'après-midi. Et, dès mardi, la Belgique re-

plongera dans un régime bien connu avec des températures comprises entre 13 et 18°C.

”

« La seconde quinzaine de juin pourrait enfin renouer avec des conditions plus estivales après plusieurs semaines dominées par la fraîcheur océanique »

Luc Trullemans
MÉTÉOROLOGUE

« Sous un ciel très changeant, alternant éclaircies et passages nuageux, des averses parfois

soutenues et localement accompagnées d'un coup de tonnerre se déclencheront surtout au cours de l'après-midi », prévient Luc Trullemans. Le vent se renforcera également avec des rafales pouvant atteindre jusqu'à 55 km/h sur le littoral. Une amélioration est toutefois attendue à partir du milieu de semaine. Mercredi, les éclaircies devraient progressivement reprendre le dessus au fil des heures. La fraîcheur restera cependant bien présente avec des températures toujours inférieures aux valeurs habituellement observées à cette période de l'année.

UNE CONDITION

La tendance deviendra ensuite un peu plus encourageante

jeudi et vendredi. Sous l'influence d'une poussée anticyclonique, l'air acheminé vers nos régions sera progressivement moins frais. Vendredi, le mercure pourrait atteindre 20 à 21 degrés dans la plupart des régions et jusqu'à 23 degrés en Gaume.

Mais c'est surtout pour le week-end et la semaine suivante que les météorologues commencent à apercevoir un changement plus durable. « Les conditions météorologiques s'annoncent plus favorables », souligne Luc Trullemans. Les précipitations devraient devenir plus rares tandis

que les températures poursuivraient leur remontée.

Les modèles d'ensemble envisagent même des maximales comprises entre 23 et 26 degrés dans de nombreuses régions du pays durant la semaine suivante. Une perspective qui permet enfin d'entrevoir un vrai parfum d'été. « Si cette tendance se confirme, la

seconde quinzaine de juin pourrait enfin renouer avec des conditions plus estivales après plusieurs semaines dominées par la fraîcheur océanique », conclut le météorologue. ■



Luc Trullemans. © D.R.



EMPLOI

**LE GRAND RETARD WALLON...
ET SON CHALLENGE XXL :
250.000 EMPLOIS À CRÉER
POUR RATTRAPER LA FLANDRE !**

La Wallonie accuse un important retard en matière d'emploi privé. Énergie, permis, culture entrepreneuriale, formation... Analyse avec trois acteurs de premier plan.



SABRINA
BERHIN

Journaliste

Le constat est partagé : la Wallonie souffre d'un déficit d'emplois privés. D'après les données d'Eurostat, la région compte moins de 25 emplois privés pour 100 habitants. Un niveau qui la placerait, si elle était un pays, derrière l'ensemble des pays européens. Pour Frédéric Panier, CEO

d'AKT for Wallonie (l'organisation des employeurs privés), c'est là que se trouve le véritable défi économique wallon.

1 Un retard à rattraper.

Ce constat, l'économiste Jean Hindriks, comme le ministre de l'Emploi wallon, Pierre-Yves Jeholet, le partagent. Et le retard est loin d'être anodin. Si la Wallonie atteignait la moyenne européenne de 34,3 emplois privés par 100

habitants, « cela représenterait plus de 300.000 emplois supplémentaires », chiffre Frédéric Panier, sur base des données Eurostat. Rien qu'en se calant sur la statistique flamande, la Wallonie bénéficierait de 250.000 emplois privés supplémentaires.

2 Un problème de culture.

Pour Pierre-Yves Jeholet, la Wallonie n'a pas réussi sa transition après le déclin industriel. Il pointe également une culture parfois peu favorable à la réussite économique. « L'exemple de Pairi Daiza est assez éloquent », estime-t-il. Selon le ministre, la réussite économique reste parfois jalouse en Wallonie alors qu'elle devrait être davantage valorisée.

La situation est différente en Flandre. « Tous les entrepreneurs flamands qui réussissent sont des BV (Bekende Vlamingen) », pointe Frédéric Panier. « Les réseaux économiques sont plus denses et les investisseurs privés plus nombreux. »

Une frilosité que regrette aussi le ministre libéral. « L'épargne des gens est aus-

si très importante en Wallonie. Cela montre qu'on a moins cette culture du risque. »

Néanmoins, nos interlocuteurs voient les lignes bouger. « Il y a quelque chose qui se passe », observe Jean Hindriks, qui évoque un début de prise de conscience collective. Une conviction partagée par Frédéric Panier, qui estime que la région dispose de tous les atouts pour rebondir.

3 Les freins à lever.

Reste alors à créer le cadre propice au développement de l'emploi privé. « Tout est trop compliqué », observe Jean Hindriks en évoquant les difficultés rencontrées par certains entrepreneurs pour trouver les bons interlocuteurs ou accéder aux aides existantes.

« C'est tout le chantier de la simplification administrative », pointe Pierre-Yves Jeholet. « L'accélération des permis d'environnement et d'urbanisme est indispensable pour lever les freins à l'investissement, favoriser la croissance économique et permettre aux entreprises de créer davantage d'emplois. »

Si la question des permis est primordiale, « un problème reste aussi l'accès à une énergie abordable », ajoute Frédéric Panier. Le ministre prône le développement de nouvelles infrastructures

énergétiques. « Le nucléaire est une des solutions importantes. J'ai d'ailleurs demandé à Wallonie Entreprendre d'identifier des sites susceptibles d'accueillir à l'avenir de grandes infrastructures nucléaires ou des petits réacteurs modulaires (SMR). » Culture, permis, énergie... mais aussi terrain.

Frédéric Panier estime qu'il est encore « trop difficile de trouver un terrain disponible » tandis que Pierre-Yves Jeholet considère que la Wallonie « a la chance d'avoir encore beaucoup de terrains mobilisables pour accueillir de l'entreprise et de l'industrie ».

Le gouvernement s'est fixé l'objectif de rendre disponibles 1.500 hectares sup-

L'EXEMPLE DES PAYS-BAS, AU TOP... GRÂCE AU TEMPS PARTIEL

En matière de taux d'emploi, les Pays-Bas font rêver. Selon le Bureau central des statistiques néerlandais (CBS), le taux d'emploi des 15-74 ans atteignait 73,0 % au premier trimestre 2026. Mais l'économiste Jean Hindriks pointe d'emblée une différence notable : « Aux Pays-Bas, la moitié des gens travaillent à temps partiel. On a deux fois plus de gens qui travaillent à temps partiel aux Pays-Bas qu'en Belgique. »

Cette piste pourrait, selon lui, être intéressante en Belgique et singulièrement en Wallonie, notamment pour certaines catégories de personnes éloignées de l'emploi, comme les malades de longue durée.

Le ministre de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet, partage l'intérêt dans ce cas de figure. « Il faut évidemment de la souplesse pour remettre un maximum de malades longue durée au travail », confie-t-il. Mais il refuse de voir dans le temps partiel une solution miracle au problème du taux d'emploi wallon. « Il doit rester un choix. » ■

**La réussite économique
reste parfois jalousée
en Wallonie alors
qu'elle devrait être
davantage valorisée**

plémentaires d'ici la fin de la législature, notamment via de nouveaux parcs d'activité économique et la reconversion de friches industrielles. Le CEO d'AKT insiste enfin sur un autre défi : transformer davantage la recherche wallonne en innovation économique. « Nous avons des universités formidables », souligne-t-il. Mais

selon lui, le potentiel scientifique n'est pas encore suffisamment converti en entreprises et en emplois. Le ministre confirme sa volonté de réformer l'écosystème wallon de l'innovation afin de le rendre « plus lisible, plus cohérent et plus efficace ».

4 Des emplois... à occuper
En augmentant le

nombre d'emplois privés, la Wallonie améliorerait son taux d'emploi. « Sans un rebond fort de l'emploi privé, il sera extrêmement difficile de résorber durablement le chômage », lance Frédéric Pannier. Mais attention aux raccourcis. Une partie importante des demandeurs d'emploi ne dispose pas aujourd'hui des compétences recherchées par les entre-

prises. D'où l'importance de la formation. Le ministre de l'Emploi plaide notamment pour un accompagnement plus rapide et plus personnalisé vers les métiers en pénurie. D'autant que le marché

du travail est en train de changer sous l'effet de l'IA. « Il y aura des métiers qui disparaîtront, mais aussi de nouvelles opportunités ». ■

« La gauche a biberonné tout le monde à l'argent public »

La Wallonie compte-t-elle trop d'emplois publics ? Dans une étude publiée par l'Institut Itinera, les économistes Jean Hindriks et Alexandre Lamfalussy montrent que la part de l'emploi public dans l'emploi total est effectivement plus élevée en Wallonie (27 %) qu'en Flandre (17,34 %). Mais lorsqu'on rapporte le nombre d'emplois à la population, l'écart se réduit. En Flandre, l'étude recense 1 ETP pour 25 habitants. Côté francophone (Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles et Région bruxelloise), on est à 1 ETP pour 25,8 habitants.

ADMINISTRATIONS LOCALES

Les auteurs estiment dès lors que cette différence reflète avant tout un niveau d'emploi privé plus faible au sud du pays. Ils soulignent toutefois qu'au niveau des administrations locales, la densité d'emplois publics demeure sensiblement plus élevée en Wallonie qu'en Flandre. On parle de

11,2 emplois publics pour 1.000 habitants en Wallonie, contre 7,9 en Flandre.

Au niveau politique, deux visions s'opposent entre ceux qui prônent le maintien d'emplois publics forts et les autres qui estiment que la Wallonie gagnerait à réduire la voilure en la matière.

Le ministre de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet s'inscrit pleinement dans cette seconde catégorie. Il estime que la Wallonie s'est trop longtemps reposée sur des emplois financés directement ou indirectement par l'argent public. Il pointe notamment certains dispositifs d'aide à l'emploi qui, selon lui, se sont éloignés de leur mission initiale d'insertion sur le marché du travail.

« La gauche a piloté la Wallonie et on a biberonné tout le monde à l'argent public, y compris le monde de l'entreprise », lance-t-il. Selon lui, malgré les milliards d'euros investis au fil des décennies via les différents plans publics, « les résultats ne sont pas à la

LIMITES STATISTIQUES

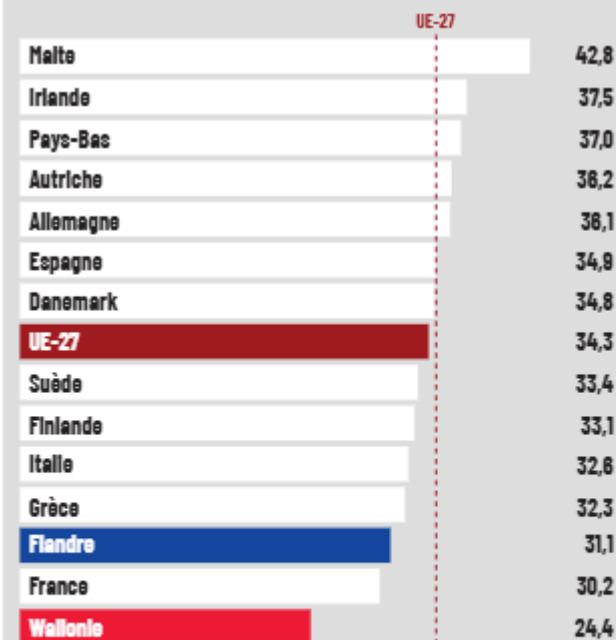
Jean Hindriks invite toutefois à la prudence dans l'interprétation des données Eurostat. Ces statistiques reposent sur des enquêtes réalisées auprès d'échantillons relativement restreints, puis extrapolées à l'ensemble de la population. Elles ne distinguent pas non plus un temps plein d'un emploi à temps très partiel, une heure de travail rémunérée suffisant pour être comptabilisée comme un emploi. Malgré ces réserves méthodologiques, l'économiste estime que le constat général demeure valable : la Wallonie accuse bien un retard en matière d'emploi privé. ■

hauteur des moyens ». Le ministre défend donc un changement de paradigme. Et pour lui, davantage d'emplois privés permettraient à terme de réduire le poids de l'emploi public. « L'emploi public, il y a toujours quelqu'un qui le paie », rappelle-t-il. Avec des finances publiques sous pression à tous les niveaux de pouvoir, il estime qu'il faudra progressivement rationaliser certaines structures administratives et ne plus remplacer systématiquement tous les départs à la retraite. ■

SI LA WALLONIE ÉTAIT UN PAYS, ELLE AURAIT LE TAUX D'EMPLOI PRIVÉ LE PLUS BAS D'EUROPE



24,4 emplois privés /100 hab. en Wallonie, contre 30,2 en France (le pays européen le plus bas) et 34,3 dans l'UE-27.



Source : Eurostat 2025.

SUDINFO

Les Belges ne comptent pas leurs heures de travail mais cela va changer

À partir du 1^{er} janvier 2027, les employeurs belges devront mettre en place un système « objectif et fiable » permettant d'enregistrer les heures de travail. Seuls 54 % des salariés le font déjà aujourd'hui.

GUILLAUME PAVONCELLI

Sept mois avant l'entrée en vigueur de la future obligation d'enregistrement du temps de travail, de nombreuses entreprises belges ont encore du chemin à parcourir. C'est ce que démontre une récente étude menée par Protime, spécialiste de la gestion du temps de travail : aujourd'hui, seuls 54 % des employés enregistrent les heures qu'ils ont prestées.

AVANTAGES

Si les modalités précises doivent encore être inscrites dans la législation, la future obligation semble toutefois bien acceptée. Seuls 23 % des travailleurs interrogés s'y op-



© iStock et D.R.

posent, tandis que la proportion descend à 17 % chez les employeurs. Pour les salariés, le principal avantage attendu

concerne les heures supplémentaires. Près d'un travailleur sur deux (48 %) estime que leur enregistrement sera mieux pris en compte. Ils sont également 47 % à penser qu'ils disposeront d'une meilleure visibilité sur leur temps de travail et leur disponibilité.

Plus de quatre employés sur dix (43 %) estiment par ailleurs que l'enregistrement obligatoire pourrait contribuer à mieux encadrer les horaires et donc que cette mesure pourrait favoriser une meilleure séparation entre vie privée et vie professionnelle.

Les plus jeunes sont aussi les plus convaincus. Parmi les moins de 35 ans, 53 % pensent que le suivi des

heures supplémentaires sera amélioré, contre 45 % chez les 35-54 ans. « Les jeunes travailleurs attachent davantage d'importance à la flexibilité et souhaitent définir plus clairement leurs limites », souligne Florent Bovicelli, porte-parole de Protime.

Pour les entreprises, l'enjeu principal est ailleurs. Près de sept organisations sur dix (69 %) estiment que l'enregistrement du temps de travail offre une meilleure visibilité sur la charge de travail des équipes. « Aujourd'hui encore, de nombreuses entreprises manquent de visibilité sur la charge de travail », explique Florent Bovicelli.

Parmi les entreprises qui utilisent déjà le système, 68 % af-

firment tenir compte de ces données dans leur fonctionnement quotidien. Elles indiquent pouvoir intervenir plus facilement en cas de surcharge de travail (70 %) ou lorsque certaines équipes sont sous-occupées (63 %).

DES RISQUES ?

Tout n'est toutefois pas perçu de manière positive. Trois travailleurs sur dix redoutent une augmentation de la charge administrative. Une inquiétude également présente chez les employeurs : 30 % craignent davantage de travail administratif pour les équipes RH et 27 % estiment que les collaborateurs devront eux aussi accomplir davantage de démarches. ■

LE SOIR

dans les écoles Le mouvement de colère se poursuit et compromet des examens

JULIEN BOSSELER

On aurait pu croire qu'en votant les réformes de l'enseignement dans la nuit de jeudi à vendredi, la majorité MR-Les Engagés allait éteindre la colère des professeurs et des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Force est de constater que, quelques jours plus tard, il n'en est rien. « Il y a de la tristesse, de la déception, mais aussi une volonté dans des établissements de clairement poursuivre le mouvement de protestation contre le décret-programme qui a été adopté », observe ainsi Alain Koeune, président de la Fédération des associations de directeurs de l'enseignement secondaire catholique.

Ce constat se vérifie auprès des syndicats. « La colère est forcément toujours présente, vu l'attitude du gouvernement et des partis de la majorité, et compte tenu de la manière dont le vote s'est passé au Parlement de la Fédération », déclare Luc Toussaint, président de la CGSP Enseignement, estimant même que les ministres Elisabeth Degrise (Les Engagés) et Valérie Glatigny (MR) ont amplifié cette indignation par « leur communication mensongère en conférence de presse » la semaine dernière.

« On sent une énorme déception par

rapport à ce qui s'est passé politiquement, et parce que le gouvernement reste sourd aux cris de la base et ne fait aucun geste pour une reprise du dialogue ou une éventuelle concertation »,

affirme pour sa part Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement. Même son de cloche du côté du collectif d'enseignants interrégional Mars Attacks : « Depuis des mois, nous alertons, argumentons, manifestons, interpellons. Depuis des mois, nous ne sommes ni entendus, ni écoutés, ni respectés. » Ce qui donne du carburant à l'indignation des profs, estime Sébastien Demarche, un des coordinateurs du mouvement : « Ce week-end, après un petit creux, l'énergie est revenue. Et ça va se corser. »

CEB, CE1D et CESS dans le viseur

Par conséquent, de très nombreux enseignants comptent poursuivre de plus belle leur mouvement de protestation contre les réformes décidées par la majorité bleu azur. « Le mouvement ne faiblit pas. Plusieurs écoles sont bien décidées à maintenir la résistance jus-

qu'à la fin de l'année scolaire », confirme Adrien Rosman, coordinateur du Setca SEL (secteur enseignement libre). Concrètement, des actions vont se poursuivre cette semaine déjà, « avec une certaine variabilité d'une région à l'autre et selon diverses modalités », précise Luc Toussaint, dont l'organisation « invite tous les enseignants à continuer la lutte ».

Voilà qui devrait se matérialiser par de nouveaux arrêts de travail et le maintien de piquets de grève, couverts par le préavis déposé en front commun et valable jusqu'au 10 juillet, prévient Roland Lahaye, estimant « normal que les gens puissent exprimer leur colère » et annonçant que « la fin de l'année scolaire sera chahutée ».

Avec quel impact pour les examens qui vont démarrer dans une poignée de jours ? A ce stade, tout semble possible... « Des écoles ont déjà décidé de suspendre les épreuves », rappelle Adrien Rosman. « Maintenant, d'autres y réfléchissent. » Et doréna-

vant, dans certaines écoles primaires et secondaires, il ne serait plus question de se cantonner à une annulation des évaluations internes. Les épreuves certifi-

catives externes (à savoir le CEB en 6^e primaire, le CE1D en 2^e secondaire et le CESS en rhéto) pourraient, elles aussi, être impactées.

« Nous demandons l'annulation de tous les examens, internes ou externes, pour les élèves qui n'auront pas été dans les conditions normales de préparation de ces épreuves », rappelle ainsi Luc Toussaint, estimant que « les élèves n'ont pas à pâtir du mouvement social, qu'ils n'ont évidemment pas souhaité, pas plus que les enseignants d'ailleurs ».

Pas de CEB, de CE1D et de CESS dans certaines écoles ? « Le personnel de certains établissements parle de les boycotter », confirme Muriel Vigneron, présidente du SLFP, allant même jusqu'à évoquer « le blocage de centres de distribution de ces épreuves ». Au nom de Mars Attacks,

Ce week-end, après un petit creux, l'énergie est revenue. Et ça va se corser

Sébastien Demarche

Un des coordinateurs de Mars Attacks

”

Les gens ont bien pris conscience que si on laisse passer ce type de politique, prémices à d'autres mesures ignobles, on détruit l'enseignement

Luc Toussaint

Président de la CGSP Enseignement

”

Sébastien Demarche parle également de « boycott » et de « torpillage » visant plus spécifiquement le CESS, même si, à ce stade, « rien n'est encore décidé ». Mais cela semble se concrétiser dans des écoles « de la région liégeoise et verviétoise ».

Des contestations en justice ?

L'été ne calmerait pas les esprits. Ainsi la CGSP envisage-t-elle d'ores et déjà de déposer un préavis de grève pour la rentrée du 24 août, lequel pourrait inspirer d'autres organisations syndicales. Tant et si bien que pour les directions d'écoles, le retour dans les classes est d'ores et déjà teinté « d'incertitude », avoue Alain Koeune. Le bras de fer serait donc encore d'actualité fin août. Avec un but clair et net du côté syndical : faire plier la majorité, avec l'abrogation ou le retrait pur et simple de son décret-programme. Ou, à défaut, que la ministre Glatigny démissionne, voire que le gouvernement de la Fédération tombe. « Les gens ont bien pris conscience que si on laisse passer ce type de politique, prémices à d'autres mesures ignobles, on détruit l'enseignement, qui est au service de l'ensemble de la population », selon Luc Toussaint.

De son côté, la CSC envisage d'attaquer le décret-programme devant la

Cour constitutionnelle. La base légale ? « Une inégalité de traitement entre membres du personnel », répond Roland Lahaye, en détaillant : « Le décret augmente unilatéralement le temps de travail des professeurs du cycle supérieur et n'augmente pas celui d'autres membres du personnel. » Une logique que pourrait également suivre le Setca SEL, en déposant éventuellement un recours devant le Conseil d'Etat. « Nous étudions les pistes au niveau juridique », annonce Adrien Rosman, déplorant « la séquence désastreuse que nous offre le gouvernement ».

La majorité finira-t-elle par « entendre raison », pour reprendre la position syndicale ? Face à la poursuite du mouvement et à sa possible prolongation après les vacances, Valérie Glatigny, ministre de l'Education, sollicitée ce dimanche par *Le Soir*, n'a pas souhaité réagir. Quant à Elisabeth Degryse, ministre-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle dit « espérer une reprise du dialogue, notamment en vue de la préparation de la rentrée à venir ». Reprendre la concertation ? Ce n'est pas gagné, étant donné la détermination syndicale à balayer les mesures d'économie. Et celle du gouvernement à maintenir ses réformes pour « garder le déficit de la Fédération sous contrôle ».

décret-programme Des constitutionnalistes inquiets veulent rencontrer le président du parlement

BERNARD DEMONTY

Le vote précipité du décret-programme la semaine dernière n'a été possible qu'en raison d'une décision de la majorité MR-Les Engagés de ne pas respecter le règlement du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui impose un délai de 84 heures entre l'approbation du rapport de la commission et le vote en plénière. Non seulement ce délai n'a pas été respecté, mais la décision de l'enfreindre a été prise par un vote majoritaire contre opposition en conférence des présidents, une instance qui n'avait pas le pouvoir de le faire.

Dans une lettre datée de ce vendredi, et dont nous avons pu prendre connaissance, sept professeurs de droit dénoncent dans des termes fermes cette manière de procéder. Julian Clarenne (UCLouvain), Céline Romainville (UCLouvain), Mathias El Berhoumi (UCLouvain), Stéphanie Wattier (UNamur), Hugues Dumont (UCLouvain), Frédéric Bouhon (ULiège), Marc Verdussen (UCLouvain) et Anne-Emmanuelle Bourgaux (UMons) écrivent : « Ces entorses manifestes au règlement soulèvent une question fondamentale : celle du respect par l'assemblée des règles qu'elle s'est donnée elle-même, dont l'application ne saurait reposer sur la bonne volonté de la majorité. Les élus aussi sont soumis à des règles. »

Aussi les académiques expriment-ils leur souhait de rencontrer le président du parlement, Benoît Dispa (Les Engagés) : « Nous sollicitons une rencontre avec une délégation de constitutionnalistes, dans un climat de dialogue serein, respectueux et constructif. » Les professeurs entendent que cette rencontre permette notamment de « sensibiliser à l'importance de revenir sans délai dans les clous du respect du règlement ».

Dans une interview à *La Libre*, Benoît Dispa a reconnu que le règlement avait été enfreint : « La conférence des présidents a considéré que l'on pouvait, nonobstant le délai de 84 heures, réunir la séance plénière. Il est vraiment excessif de parler d'un déni de démocratie. »

Du côté de la majorité, on relève la présence, parmi les signataires, de Mathias El Berhoumi, mandataire Ecolo et

ancien chef de cabinet au sein du parti vert à la Communauté française. « Il signe en tant que constitutionnaliste, et n'a pas pris l'initiative de cette lettre, qui est la mienne et celle de Céline Romainville », nous a répondu Julian Clarenne dimanche soir.

Benoît Dispa, président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. © BELGA



La Libre BELGIQUE

Les Belges de plus en plus affectés par le mal-être ambiant

Le moral des Belges n'est pas au beau fixe. Ce n'est pas qu'une impression, des chiffres en témoignent. Analysant les tendances du bien-être mental dans 18 pays, dont la Belgique avec un millier de participants, le Mind Health Report, publié chaque année par l'assureur AXA, livre son verdict ce lundi.

Et il n'est pas franchement enthousiasmant puisque, pour la première fois depuis 2021, la moitié de la population belge se déclare *"en difficulté sur le plan du bien-être mental"* à des degrés variables. Une tendance qui est encore davantage marquée chez les jeunes adultes et les femmes: 41 % des jeunes déclarent connaître des problèmes de santé mentale, tandis que les femmes, toutes générations confondues, sont 35 % à souffrir de problèmes psychiques. Si la proportion de Belges déclarant un problème de santé mentale reste stable depuis 2023 (31 %), le pourcentage de celles qui déclarent souffrir de dépression poursuit sa progression (18 %, + 7 points depuis 2021).

Divers facteurs sont à l'origine de ce mal-être dont avant tout un sentiment d'instabilité généralisée, qu'elle soit politique, socio-économique, financière ou professionnelle. Le temps d'écran paraît, lui aussi, nuisible à notre santé mentale. D'ailleurs, 62 % des Belges et même 81 % des moins de 35 ans le considèrent comme tel: 41 % avancent un impact négatif sur leur sommeil et 36 % estiment que cela contribue grandement à



GÉRARD LAUNET / ALTO PRESS / MAXPPP

leur sentiment d'isolement. Un temps d'écran qui s'élève en moyenne à 4h20 par jour, et même à 5h30 chez les moins de 35 ans...

Mal dans leur peau, les Belges ont-ils pour autant consulté un spécialiste pour les aider? Près de la moitié des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête n'a entrepris aucune démarche en ce sens. Avec cependant des écarts selon les âges puisque seuls 32 % des plus de 55 ans ont consulté lors des 12 derniers mois, alors que 68 % des 25-34 ans se sont fait aider par des professionnels.

Certains aussi ont eu recours à

l'intelligence artificielle pour essayer de remonter la pente. Ainsi, 54 % des Belges déclarent avoir déjà eu recours à ces solutions – et même 74 % des moins de 35 ans! –, avec un taux de satisfaction des conseils fournis de l'ordre de 55 %. *"Une arme à double tranchant"*, comme le souligne l'étude qui met en garde contre les risques inhérents à ces outils: *"les Belges concèdent que le recours à l'IA peut générer une forme de dépendance (34 %), qu'elle remplace parfois l'échange avec une autre personne (33 %) ou pire, qu'elle pousse parfois à des comportements néfastes (20 %)"*.

À la question de savoir si les Bel-

ges interrogés seraient prêts à se confier à leur employeur sur leurs problèmes santé mentale, sachant que plus de la moitié des répondants étaient actifs professionnellement, 52 % ne seraient pas opposés à cette démarche. Mais pour 48 %, la réponse est non, car pour eux, il s'agit là d'un problème d'ordre privé (48 %), leur employeur ne serait pas en mesure de les aider (36 %) ou par crainte de répercussions sur leur carrière (29 %). Et pendant ce temps, la proportion des Belges en arrêt maladie pour des raisons de santé mentale continue d'augmenter, singulièrement chez les jeunes.

Laurence Dardenne

“La situation des Engagés est en trompe-l’œil, ils sont sauvés par les mécontents du MR”

■ Le parti d'Yvan Verougstraete et de Maxime Prévot est en train de s'installer durablement au centre-droit de l'échiquier politique, allant jusqu'à se revendiquer du libéralisme.

*“Qu'un parti héritier
de la démocratie chrétienne
se définisse comme libéral,
c'est une vraie rupture.”*

Une tendance s'installe, "pas juste un bug dans la matrice", pour reprendre l'expression de Jean-Benoît Pilet, politologue à l'ULB. Le MR s'effondre, le PS retrouve des couleurs en Wallonie, le PTB s'impose à Bruxelles, tandis que Les Engagés confirment leur bonne forme, selon "L'Enquête nationale", cette grande enquête d'opinion réalisée par l'ULB et l'Université d'Anvers, diffusée la semaine dernière à la RTBF. Jean-Benoît Pilet revient sur quelques-uns des principaux enseignements.

Comment expliquer la différence de comportement dans les intentions de vote du MR (20% en Wallonie; -8 points par rapport aux élections de 2024) et des Engagés (19,3%; -0,7), alors que c'est ensemble dans les gouvernements qu'ils prennent des mesures impopulaires?

La situation des Engagés est en trompe-l'œil. La proportion des électeurs de 2024 qui voteraient encore pour eux n'est pas très élevée. À peine 63% en Wallonie (et 71% à Bruxelles, *Ndlr*). Ils perdent un tiers de leurs électeurs, qui vont surtout vers l'indécision et le PS. Mais Les Engagés sont sauvés par les mécontents du MR, qui se tournent vers eux. S'il y avait un autre parti de centre-droit crédible, sans doute que ces électeurs iraient là.

Ce serait donc mal comprendre les résultats du sondage que de croire que Les Engagés ne sont pas sanctionnés par leurs électeurs de 2024?

Tout à fait. J'ai lu le message d'une députée des Engagés sur LinkedIn disant que, malgré les caricatures dont Les Engagés feraient l'objet, leurs électeurs leur resteraient fidèles. C'est faux! C'est fondamentalement faux ce qu'elle dit. Un tiers des électeurs s'en vont, mais c'est compensé par des électeurs du MR, de sorte que le score global est bon.

L'enquête montre aussi que l'électorat des Engagés se dit à présent de centre-droit. Cela marque une évolution. On voit sur une période longue, entre 2019 et 2026, que l'électorat des Engagés est de plus en plus de centre-droit. Les Engagés s'affirment aujourd'hui comme un parti de centre-droit dans leur positionnement politique, dans leur action au gouvernement et dans le positionnement des électeurs. J'ai entendu des réactions chez Les Engagés qui disaient que la situation actuelle leur convenait mieux car leur nouvel électorat serait plus congruent avec ce que le parti fait réellement.

Et Les Engagés ne se cachent même plus pour essayer de prendre des électeurs libéraux au MR. Il y a eu l'arrivée

récente du député Michel De Maegd, certes en rupture de ban au MR. Mais on a aussi entendu le président Yvan Verougstraete, le 31 mai, se revendiquer de ce qu'il appelle le "télo-libéralisme" (le libéralisme du sens).

Cette prise de parole a l'air anecdotique, mais qu'un parti héritier de la démocratie chrétienne se définisse comme libéral, c'est effectivement une attaque frontale contre le MR et une modification du positionnement du parti. Il aurait été inimaginable que Joëlle Milquet (*ancienne présidente du CDH, prédécesseur des Engagés, Ndlr*) dise cela. Il y a une vraie rupture. Cela pose aussi une question en vue des élections de 2029. Les Engagés vont-ils rester un parti pivot, comme l'étaient le CDH et le PSC? C'est-à-dire un parti capable de s'allier une fois avec la gauche, une fois avec la droite. Ou vont-ils s'ancrer comme un parti de centre-droit avec un partenaire privilégié structurel, le MR, même si les circonstances peuvent l'amener à s'allier parfois avec des partis de gauche, mais avec réticence? Si Les Engagés devaient privilégier structurellement les coalitions de centre-droit plutôt que de centre-gauche, on aurait une vraie modification de la configuration historique du système partisan dans l'espace francophone belge. Notre enquête de 2025 montrait une bipolarisation du paysage politique. Cette bipolarisation est en train de se confirmer.



Jean-Benoît Pilet
Politologue à l'ULB

Comment peut-on comprendre la chute du MR, notamment toutes ces voix qui vont aux Engagés?

Le MR a réussi en 2024 à occuper un espace politique très large, de la droite très radicale au centre-droit. Ce grand écart devient de plus en plus compliqué. Pour deux raisons. D'une part, il y a une alternative crédible au centre-droit: Les Engagés. Le grand écart est possible quand on occupe seul un espace politique. D'autre part, il y a la communication très forte du président du MR, Georges-Louis Bouchez, notamment sur les enjeux culturels. Ces enjeux ne parlent pas beaucoup à l'électorat de centre-droit, qui est peu inquiet au sujet de l'immigration, qui trouve que tout le débat autour du wokisme est exagéré, qui peut avoir une certaine fibre environnementale, qui n'apprécie pas particulièrement qu'on attaque en permanence la RTBF ou les universités... Enfin, il ne faut pas perdre de vue l'électorat populaire que Bouchez était allé chercher avec la promesse des "500 euros en plus par mois"; des gens qui travaillent mais gagnent peu, qui pensaient qu'on allait s'en prendre aux profiteurs, mais sans imaginer que la réforme des pensions toucherait aussi les petites pensions... Ils se disent: "Déjà que maintenant je n'ai pas de pouvoir d'achat, qu'est-ce que ça va être quand j'aurai 67 ans?" Ce petit pourcentage-là d'électeurs est en train de partir du MR. C'est un électorat volatile, critique de la politique, qui bouge à chaque élection.

“Le pire des scénarios pour la démocratie, ce serait qu’il y ait une rupture au MR et que sa frange la plus radicale crée un nouveau parti”

Peut-on dire que Les Engagés sont aujourd’hui un parti libéral et le MR, un parti conservateur de droite ?

Oui, on peut le dire. On voit que sur les questions éthiques, Les Engagés ont encore une certaine frilosité à aller vers un vrai libéralisme assumé. Mais sur le plan socio-économique, oui, c’est un parti libéral. En ce qui concerne le MR, il est assez proche de la N-VA, à la fois sur le positionnement de ses électeurs et sur son propre positionnement. Or, la N-VA est un parti conservateur qui s’assume comme tel. La seule différence, c’est que les partis conservateurs ont un style de communication assez rassurant, ce qui n’est pas la logique du président du MR, Georges-Louis Bouchez. Le MR est plutôt un parti conservateur de droite, mais avec un style politique – comme le dit François Debras (*politologue à l’ULiège, NdLR*) – qui flirte avec le populisme.

Est-on en train d’assister à une forme de “normalisation” du paysage politique francophone par rapport au reste de l’Europe ? On aurait un parti libéral qui est centriste, Les Engagés ; un parti conservateur de droite, le MR ; la gauche traditionnelle avec le PS ; la gauche radicale avec le PTB ; et les écologistes qui votent à gauche. La grande différence restant l’absence d’un parti de droite radicale ou extrême. C’est en tout cas une tendance que l’on observe

dans les discours des présidents des Engagés et du MR par rapport aux groupes politiques au Parlement européen. Yvan Verougstraete a quitté le PPE (*le groupe conservateur de droite, NdLR*) pour Renew (*le groupe libéral centriste*), tandis que Bouchez se verrait bien au PPE. Concernant Écolo, le fait qu’il était structurellement fort au-delà des années 90 était quelque chose d’“anormal”. Il revient à présent dans la tendance européenne. Reste la droite radicale. Le sentiment de déclassement de la population, avec l’espoir d’un avenir meilleur, est très lié au vote en faveur de la gauche radicale ou de la droite radicale. En Wallonie, ce sentiment est très présent. Près de 40 % de l’électorat l’exprime. Or, le PTB ne fait pas 40 %. Le potentiel de l’électorat radical en Wallonie est donc largement supérieur à ce que les partis captent, ce qui n’est pas le cas en Flandre.

Cela veut dire qu’il y a la place en Wallonie pour un parti radical de droite ?

Oui, il y a un boulevard... Un parti de droite qui ferait 15 %. Mais il faut un leader et une organisation crédibles. Le pire des scénarios pour la démocratie, ce serait qu’il y ait une rupture à l’intérieur du

MR et que sa frange la plus radicale crée un nouveau parti qui s’assume de droite radicale avec un leader très connu, très populaire et très visible dans les médias.

Observe-t-on aussi des mouvements significatifs sur la gauche du paysage politique ?

Une recomposition est également en cours à gauche, où la configuration n’est pas la même en Wallonie et à Bruxelles, en particulier dans le rapport entre le PTB et le PS. En Wallonie, les deux partis progressent dans notre enquête, par contre, le leadership du PS n’est pas contesté. Ce leadership ne porte pas que sur les intentions de vote. On voit aussi que les sondés associent en premier lieu le PS aux enjeux portant sur la sécurité sociale, les pensions, la lutte contre la pauvreté. Sur ces enjeux socio-économiques marqués à gauche, le PS domine le PTB. Il n’y a pas match. À Bruxelles, ce n’est pas le cas. Ils sont au coude-à-coude. On pourrait assister à un *sorpasso* (*un dépassement, NdLR*) avec le PTB qui passe structurellement devant le PS, ce qui pourrait avoir un impact sur les dynamiques de coalitions après les élections de 2029.

A.C.

“Le MR est plutôt un parti conservateur de droite, mais avec un style politique qui flirte avec le populisme.”

Jean-Benoît Pilet
Politologue à l’ULB

Manifestations : une enquête va être ouverte sur les opérations policières

■ La ville de Bruxelles affirme que certains comportements sont inacceptables.

Une enquête va être ouverte”, a annoncé le porte-parole du bourgmestre de Bruxelles au journal *Le Soir* samedi après la diffusion, sur les réseaux sociaux, de séquences montrant des policiers arborant un symbole interdit et tenant des propos déplacés lors des manifestations à Bruxelles.

Plusieurs photos et extraits vidéos ont circulé à la suite des manifestations des enseignants et étudiants qui ont eu lieu ces derniers jours dans la capitale.

L'une des compilations montre notamment un policier afficher le symbole *Deus Vult* (“Dieu le veut”, renvoyant aux Croisades) sur son équipement, un autre policier en train de fumer un cigare, et d'autres proférer des insultes, relate le quotidien.

“C'est inacceptable, une enquête va être ouverte. Et pour ce qui est du symbole, il est interdit”, selon le porte-parole de Philippe Close (PS), qui indique également

que le policier aperçu en train de fumer un cigare serait un policier fédéral.

Une nouvelle manifestation lundi

Les collectifs Mars Attacks, Parents Attacks, Students Attacks et Écoles en lutte ont appelé la société civile à venir marcher pacifiquement dans les rues de Bruxelles lundi en réaction aux nombreux témoignages de violences policières. Le rendez-vous est donné à 16h sur la place Poelaert. “Nous appelons toute la société civile, celles et ceux qui refusent

qu'on démolisse les jeunes à coups de réformes et de matraques, à marcher dans la rue. Nous appelons à une manifestation la plus large possible, pacifiste, contre toute forme de violence à l'égard des jeunes”, selon un communiqué diffusé dimanche.

Les collectifs disent avoir été choqués par les événements des 4 et 5 juin, lorsque des jeunes parfois âgés de 12 ou 13 ans et des adultes cherchant à les protéger ont été “poursuivis, gazés, matraqués et arrêtés” au cours d'opérations policières de plusieurs heures. De nombreux témoignages d'insultes, de propos humiliants et d'usage de la force à l'égard de mineurs circulent ces derniers jours. (Belga)

Plusieurs photos et extraits vidéos ont circulé à la suite des manifestations des enseignants et étudiants qui ont eu lieu ces derniers jours dans la capitale.



**Soignies : chaîne humaine contre les réformes
de l'enseignement par Léna Gheys**

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-chaine-humaine-contre-les-reformes-de-lenseignement/28939>